

## 5. POLITIQUE EN MATIÈRE D'IMPORTATION

Tout en adoptant des politiques industrielles axées sur les marchés, le gouvernement de l'Inde a libéralisé ses politiques commerciales en relâchant les politiques sur les exportations et les importations et en abaissant les droits de douane sur les importations. En outre, la conversion totale du rouble sur le compte client vise à augmenter les exportations de l'Inde et à autofinancer les importations.

### Politique en matière d'importation

Conformément à ses politiques de libéralisation, le gouvernement de l'Inde a pratiquement remplacé le régime des quotas et de permis en instaurant le commerce libre de tous les biens à l'exception d'une courte liste appelée «liste négative». (Annexes 3.1 et 3.2)

### Droits à l'importation

Pour que les changements de politique en matière d'importation aient un effet significatif et réaliste, le gouvernement de l'Inde a graduellement abaissé les droits à l'importation. Le taux maximal (en vigueur le 15 mars 1995) a été réduit à 50 %, et d'un 25 % supplémentaire sur les biens d'équipement, les instruments d'essai et de contrôle de la qualité et les importations relatives à des projets.

Les importations de métaux ferreux et non ferreux donnent lieu à des droits de douane de 40 %, ce qui est de 50 à 60 % de moins que l'année précédente. Il en est de même des minéraux non métalliques qui donnent lieu à des droits de 30 %.

### Barrières commerciales

Depuis le retrait des restrictions sur les importations, les politiques commerciales en vigueur en Inde sont relativement plus favorables qu'elles ne l'étaient avant juillet 1991. Les droits à l'importation soient encore élevés, soit 25 % pour les biens d'équipement, et le taux maximal était de 50 %. Ils devraient néanmoins diminuer au cours des toutes prochaines années.

### Niveau actuel des échanges commerciaux

Pour répondre à la demande croissante, l'Inde est un importateur net non seulement en équipements et en machinerie d'exploitation minière, mais également en minéraux et en métaux. Les importations et les exportations par l'Inde des minéraux principaux figurent aux annexes 3.3 et 3.4.